



Informations générales

Conseil municipal

Les prochaines réunions du Conseil municipal auront lieu le lundi 8 août et mardi 6 septembre 2022 à la bibliothèque dès 19h.

Bienvenue à tous !

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h30 à 16h30, au 209, rue de l'église, 418 854-7690 ou admin@saintelzear.ca.



Congés et jours fériés

Prenez note que le bureau municipal sera fermé le lundi 5 septembre pour la fête du Travail.

Le bureau sera également fermé le 5 août pour vacances.



Taxes municipales

Vous avez peut-être oublié de payer votre compte de taxes. Votre remise ou une explication serait grandement appréciée.



Bureau de poste

Vous avez sans doute remarqué que le bureau de poste est maintenant situé dans les locaux de la municipalité et est opéré par la nouvelle maître de poste, Linda Boucher.

Merci à Brigitte Ouellet pour toutes ces années de bon service.

Bonne retraite!!



Zone WIFI

Saviez-vous que vous avez accès gratuitement au WIFI dans le stationnement de l'édifice Rosa D. Lavoie?

Pas besoin de mot de passe, il suffit de chercher le réseau Salle-St-Elzéar et de se connecter!



Pour votre information, voici une mise à jour du Conseil de la Fabrique de St-Elzéar :

Réjean Deschênes : président (418 854-2677)
 Sylvie Bluteau : vice-présidente et trésorière (418 854-6803 sylviejoly12@hotmail.com)
 Brigitte Ouellet : secrétaire et registraire (418 854-7201)
 Céline Briand : marguillière
 Phyllis Jalbert : marguillière
 Bertrand Émond : marguillier

Pour tout ce qui concerne les baptêmes, mariages, funérailles, la catéchèse, communiquez avec Brigitte.

Messe : 1^{er} dimanche du mois
Célébration de la parole : 3^e dimanche du mois

Page FB : Paroisse Saint-Elzéar-de-Témiscouata

Bibliothèque

Voici l'horaire de la bibliothèque pour les deux prochains mois. Il est toujours possible d'emprunter ou rapporter vos livres pendant les heures d'ouverture du bureau municipal.



Simplement m'appeler au 418-854-6790 poste 2 pour vous assurer que je suis sur place et il me fera plaisir de vous assister.

Faire du bénévolat à la bibliothèque vous intéresse? Donnez votre nom à la biblio ou au bureau municipal!

Nous avons plusieurs DVD à prêter, qui nous ont été donnés par un citoyen. Vous voulez en prêter également, en profiter pour faire des échanges? Venez voir ce que nous avons!



Horaire de la bibliothèque par les bénévoles juin/juillet		
Date	Heure	Bénévoles
2 août	19h00	Colette
16 août	19h00	Isabelle
23 août	19h00	Isabelle
6 septembre	13h00	À venir
13 septembre	19h00	À venir
20 septembre	13h00	À venir
27 septembre	19h00	À venir

La RIDT et les 19 municipalités ont mis en place différents moyens pour que les citoyens qui ne veulent pas gérer leurs matières organiques à la maison puissent quand même éviter de les mettre avec leurs déchets et participe cet effort collectif.

Trois moyens sont disponibles au Témiscouata, en plus du compostage domestique que chacun peut faire chez soi.

- **Utiliser un des 4 écocentres.** Pour y apporter toutes ses matières, que cela soit des matières organiques alimentaires, des résidus verts, des branches ou bien même les autres matières comme les matériaux de construction, encombrants, résidus domestiques dangereux, métaux, pneus. Il s'agit des sites les plus complets pour toutes vos matières résiduelles.
- **Utiliser un des 16 dépôts municipaux.** Chaque municipalité qui n'a pas d'écocentre sur son territoire dispose maintenant d'un endroit pour y apporter les résidus verts, les branches et les résidus domestiques dangereux seulement. Merci de respecter les consignes de tri indiquées sur le site et de ne pas y laisser de matières non acceptées. **IMPORTANT** - Il ne s'agit pas d'écocentres !
- **Utiliser un des 50 points d'apport volontaires.** Il s'agit de gros conteneurs à chargement qui sont spécialement conçus et identifiés pour recevoir les résidus alimentaires d'origine animale et végétale. Ils sont vidés une fois par semaine toute l'année et le contenu est transporté dans une usine pour y être valorisé.

Le point de dépôt de la municipalité de Saint-Elzéar se trouve dans la section boisée de la rue Morin.

Vous y trouverez des affiches qui indiquent le fonctionnement du point de dépôt.

L'utilisation de celui-ci est réservée aux citoyens. Les entreprises doivent utiliser les écocentres, selon les conditions applicables. Pour plus d'information, veuillez contacter le bureau municipal.



Marché mobile

Le marché mobile du Témiscouata est stationné devant l'église tous les mercredis de 16h à 18h. L'abondance des récoltes s'en vient, venez vous procurer des produits frais et locaux!!

Vous pouvez suivre la page Facebook pour plus d'information <https://www.facebook.com/notremarchemobile>



Frigo libre-service

LE FRIGO LIBRE-SERVICE EST ACCESSIBLE!

AU BUREAU MUNICIPAL

209, RUE DE L'ÉGLISE, SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA

Jessie Nellis,
Chargée de projet
418 854-1580

COMMENT ÇA MARCHE?

Tout le monde peut prendre de la nourriture dans le frigo gratuitement, à volonté et selon ses besoins.

Il est aussi possible d'aller en déposer.



Merci aux partenaires impliqués



En partenariat avec les Alliances pour la solidarité et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Chronique n. 4

Blier (Route)

La municipalité désire, dans les années 1980, honorer la mémoire de monsieur Blier sans se soucier du rôle de madame Skiling. C'était une autre époque.

On ne peut refaire l'histoire, mais on peut à tout le moins la rendre plus juste. (???)

L'histoire du couple...

Louis-Philippe Blier prend pour épouse Marie-Jeanne Skilling le 22 avril 1919 à Rivière-Bleue. Le couple arrive dans notre municipalité en 1939 avec leurs six enfants. Ils emménagent dans une modeste première maison avant de déménager dans une maison plus spacieuse située en face de la chapelle de la Résurrection en 1950, coin route Blier-chemin Massé. Louis-Philippe décède le 26 septembre 1970 dans sa demeure à l'âge de 75 ans, alors que Marie-Jeanne quitte ce monde le 26 août 2002 à un mois de ses 99 ans, à Rivière-Bleue.



Louis-Philippe et Marie-Jeanne devant leur deuxième maison

Pourquoi honorer cette famille?

Louis-Philippe et Marie-Jeanne font partie des premières familles de la première vague de familles à venir défricher les terres du rang 7 comme on l'appelait à l'époque (chemin Massé aujourd'hui). Lui est un producteur laitier comme il y en a tant au Témiscouata, il commerce le bois et les chevaux. Étant un rare propriétaire de camion, nous sommes dans les années 1940, ce dernier voyage toutes personnes qui désirent se rendre aux offices religieux dans la grande boîte de son camion. Marie-Jeanne tient deux petits dépanneurs dans leurs maisons respectives du chemin Massé qu'ils ont habités, tout en continuant de voir à l'éducation des enfants et à l'entretien de la maisonnée.

Sources et notes

Pour en savoir plus sur la vie de la famille Louis-Philippe Blier et Marie-Jeanne Skilling, consultez les pages F31 et F32 du livre du 75^e (2007) de notre communauté, *De La Petite Rivière Bleue à Saint-Elzéar-de-Témiscouata... D'un rang à l'autre... 1885-2007*.

Aussi dans le livre *D'un Rang à l'autre... au fil des saisons* (2014), section : Les recensements paroissiaux 1932-1989.

Réjean Deschênes

Afin de parvenir à une saine cohabitation entre animaux, propriétaires et gardiens d'animaux et les citoyens, plusieurs règlements ont été adoptés au fil des années et sont en vigueur sur le territoire de la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata

La municipalité tient à rappeler aux citoyens que selon l'article 136 et 143 du règlement général sur les affaires de la municipalité 227 - 2013, tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain. Et constitue une nuisance, le fait pour un gardien de laisser son chien agir ou de permettre à son chien d'agir de manière à empêcher ou à gêner le passage ou la circulation des personnes ou de manière à effrayer quiconque se trouve à proximité de l'animal. Le premier alinéa s'applique lorsque l'animal se trouve dans tout endroit public et sur un terrain privé si ses agissements gênent ou effraient toute personne qui se trouve dans un endroit public.



Vous pouvez consulter ce règlement sur le site web de la municipalité: <https://saintelzear.ca/politique/>

Activités en plein air

La période des vacances est arrivée et nombreux sont ceux qui partiront en camping ou feront des activités en plein air. Coups de soleil, chaleur accablante, intoxications alimentaires, utilisation du barbecue... tous des éléments qui risquent de gâcher vos vacances.

Les conseils suivants vous aideront à profiter de vos sorties estivales en toute sécurité :

CHALEUR ACCABLANTE ET COUPS DE SOLEIL

Quels sont les signes et les symptômes d'une maladie liée à la chaleur?

L'épuisement par la chaleur peut causer des éruptions cutanées, des crampes musculaires, des étourdissements ou l'évanouissement, des nausées ou des vomissements, la transpiration abondante, des maux de tête, une soif extrême, une urine foncée et une diminution du débit urinaire. Si vous manifestez l'un de ces symptômes en période de chaleur accablante, **dirigez-vous immédiatement vers un lieu frais et buvez de l'eau préférentiellement.**

Le coup de chaleur se manifeste par une température élevée du corps, la confusion et le manque de coordination, des étourdissements ou l'évanouissement, aucune transpiration, mais la peau rouge et très chaude. **Le coup de chaleur est une urgence médicale! Composez immédiatement le 911.**

En période de chaleur accablante, le plus important est **de rester au frais et de s'hydrater**. N'oubliez pas qu'il **ne faut jamais laisser des personnes ou des animaux de compagnie dans un véhicule stationné ou à la lumière directe du soleil.**

Rappelez-vous aussi d'appliquer un écran solaire lorsque l'indice UV est de 3 ou plus. Utilisez un écran solaire à « large spectre » et « résistant à l'eau » avec **un facteur de protection solaire (FPS) d'au moins 30.**

INTOXICATIONS ALIMENTAIRES ET UTILISATION SÉCURITAIRE DES BARBECUES

Le risque d'intoxications alimentaires augmente en été, car des bactéries nuisibles peuvent se multiplier rapidement dans des conditions chaudes et humides.

Ces cinq grands principes vous aideront à vous protéger, vous et votre famille :

Évitez la contamination croisée. Servez-vous d'ustensiles, de planches à découper et de vaisselle différents pour la viande crue et la viande cuite, ainsi que des couteaux différents pour les fruits et les légumes et pour la viande.

Réfrigérez. Ne laissez pas les aliments à la température de la pièce durant plus d'une heure pendant les journées estivales chaudes. Tenez la glacière loin de la lumière directe du soleil et évitez de l'ouvrir trop souvent.

Séparez. Mettez la viande, la volaille et les fruits de mer crus dans le fond de la glacière, dans des contenants ou des sacs de plastique refermables, afin d'empêcher le jus de couler sur les autres aliments.

Nettoyez. En vous lavant les mains et en adoptant des techniques de nettoyage adéquates, vous pouvez éviter la contamination croisée et prévenir les intoxications alimentaires.

Cuisez. La chaleur tue les bactéries. La viande, la volaille et les fruits de mer doivent être cuits à une température sécuritaire de cuisson interne afin d'éliminer les bactéries. Servez-vous d'un thermomètre numérique pour aliments pour vérifier la température.

Pour connaître les **températures de cuisson sûres** pour les viandes les plus populaires, taper cette adresse dans votre navigateur: <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/conseils-generaux-salubrite/temperatures-securitaires-cuisson-interne.html>



Pour les nombreux amateurs de barbecues, avez-vous examiné votre brosse en métal récemment?

À force d'être utilisées à répétition, les brosses à poils métalliques très populaires pour nettoyer les grilles de barbecue peuvent perdre des poils. **Ces poils en métal, s'ils sont ingérés par accident, peuvent causer de graves risques pour la santé.**

Afin de réduire le risque de problèmes liés à votre brosse à poils métalliques, vous devriez :

- examiner régulièrement votre brosse pour voir s'il y a des signes de dommage;
- vérifier les grilles et les aliments cuits sur le barbecue à la recherche de poils en métal qui se sont détachés;
- changer régulièrement de brosse pour éviter les problèmes liés à l'usure;
- arrêter d'utiliser votre brosse si des poils se détachent ou collent à la grille.

Que pouvez-vous faire pour aider les ados à ne pas vapoter?

La fin des classes a sonné et les célébrations et festivals d'été sont déjà bien entamés. Ces nombreuses occasions de se rassembler pourraient favoriser l'expérience du vapotage.

Or, il est déconseillé aux jeunes et aux non-fumeurs de vapoter. Le vapotage est une solution de rechange moins nocive seulement pour les personnes qui fument déjà la cigarette si elles cessent toute consommation de cigarettes et passent au vapotage.



Le vapotage comporte des risques. Les enfants et les jeunes sont particulièrement susceptibles aux effets nocifs de la nicotine, y compris la dépendance. De plus, la nicotine peut être nocive pour le cerveau en développement. Elle peut nuire à la mémoire et à la concentration.

Parler de vapotage avec les ados peut contribuer à ce qu'il ou elle ne l'essaie pas. Même s'ils vapotent, une discussion ouverte et bienveillante peut les aider à arrêter. Entamez une conversation qui fera une différence dans leur vie :

- Nourrissez une relation positive à l'aide de conversations sans jugement.
 - Avant d'entamer la conversation, renseignez-vous sur les risques associés au vapotage.
 - Quand le moment est propice, offrez de parler de ce que vous avez appris.
- Faites preuve de patience et préparez-vous à écouter.

Pour en savoir plus sur comment parler de vapotage avec les adolescents, consultez la page **Prévenir le vapotage chez les enfants et les adolescents** sur www.canada.ca/vapotage.



**DERNIÈRE
CHANCE**



Les membres du comité de pilotage de la politique familiale et des aînés lancent un concours photo.

Le but est d'amasser une banque d'image de Saint-Elzéar pour utilisation dans le plan d'action de la politique, sur le site web de la municipalité, sur Facebook et sur les divers sites web où il y a représentation de Saint-Elzéar. Les citoyens peuvent participer à ce concours jusqu'au **31 août 2022**. De petits rappels seront faits périodiquement. Il n'y a pas de limite de photos que vous pouvez envoyer mais vous devez choisir celles que vous voulez soumettre pour le concours.

Les critères pour participer au concours sont:

- Les participants doivent être citoyen de Saint-Elzéar
- Les participants mineurs doivent avoir une autorisation écrite des représentants légaux
- Les photos doivent être numériques de format JPEG avec d'un poids supérieur à 1 MO et de résolution d'image de 300 DPI et envoyées par courriel ou WeTransfer (site gratuit qui permet d'envoyer jusqu'à 2 Go)
- Chaque participant s'engage à envoyer uniquement des photographies dont il est l'auteur et dont il accepte de céder les droits à la municipalité.
- Les photos doivent être prises à l'intérieur des dates du concours.
- Chaque photo doit être accompagnée de la catégorie et du lieu où elle a été prise

Les catégories sont:

- Paysages (nature seulement)
- Familles (2 personnes et plus dont au moins une personne est citoyenne de Saint-Elzéar)
- Activités sociales et culturelles (dans la municipalité)
- Sports
- Saisons (les photos peuvent inclure des gens)

Prix:

- Prix de l'image sélectionnée pour le plan d'action de la politique familiale et des aînés: 100\$ (1)
- Prix de l'image sélectionnée dans chacune des catégories: 30\$ (5)
- Prix de participation: 20\$ (3)

JE

PARTICIPE

!

Pour plus d'information: 418-854-7690 #2



VIVE LA JEUNESSE! C'est l'une des excellentes nouvelles originant de l'assemblée générale annuelle tenue le 14 juin dernier, aux locaux du RASST : l'élection d'un très jeune conseil d'administration. Envers et contre les préjugés sur *la jeunesse-qui-ne-veut-rien-faire*, les jeunes ont plutôt pris avec enthousiasme la place qui leur revenait. On peut donc entreprendre cette nouvelle année avec au moins autant d'optimisme et de dynamisme que les années précédentes.

D'ailleurs, le bilan de cette dernière année est impressionnant : 10 354 heures de travail rémunéré et d'implication bénévole, 127 membres et alliés, une fréquentation de 19 161 personnes tant à la Boutique communautaire qu'au service de défense de droits, aux formations et aux ateliers.

Les comités de travail (Coordination, Défense de droits, Communication, Boutique communautaire et Accueil) ont encore une fois dû composer avec le contexte pandémique et l'inflation galopante; la discrimination, l'inégalité des chances, la précarité, la détresse et la violence institutionnelle ont été des préoccupations constantes au sein du groupe. Les objectifs d'autofinancement de l'organisme ont été dépassés malgré les fermetures fréquentes de l'organisme.

Beaucoup de travail en coulisse: l'année a été consacrée aux luttes sociales, à la poursuite des actions politiques non-partisanes, aux alliances régionales et nationales et, pour la première fois, il a été question d'itinérance au Témiscouata.

Et beaucoup d'activités ont servi de préparation à **un automne qui sera chaud** au chapitre des communications :

- Un nouveau logo, un nouveau slogan et des outils de promotion diversifiés seront dévoilés au public en conférence de presse, et serviront de prétexte à parler des réalisations de notre organisme; il s'agit tout autant d'imprimés que d'éléments visuels pour kiosque et la façade de la bâtisse, et un site web.

- Une diffusion de chroniques radio à la station Plaisir 95,5 Dégelis, sur les sources de revenus supplémentaires disponibles pour les personnes en situation précaire; les chroniques ont été créées au nom de la Concertation Témiscouataine contre l'appauvrissement (CTCA).

- Une Tournée régionale d'information et de sensibilisation au Revenu de Base ("Pour une collectivité transformée") sera réalisée à partir de septembre dans le Bas St-Laurent, et s'adressera aux élus et agents de développement de nos municipalités.

- Des envois réguliers d'information et des suivis serrés auprès des candidats aux élections provinciales et, plus tard, des élus de la région du Bas Saint-Laurent, au sujet du Revenu de Base, à partir d'une action appelée "Dans un téléphone près de chez vous..." (art-action communautaire)

- Des capsules vidéo thématiques, dans une série intitulée "**Le droit de savoir**", seront progressivement mises en ligne sur notre page Facebook et dans notre nouveau site web. Une dizaine de capsules sont en préparation pour l'année en cours.

L'objectif le plus important pour l'année qui vient est de poursuivre et intensifier la mobilisation et la participation de la population par les ateliers et formations ouvertes, par l'implication dans des causes sociales et environnementales locales, régionales et nationales.

Par-dessus tout, nous voulons vous fournir des opportunités de socialisation – ce qui nous a tant manqué depuis le début de cette pandémie – en multipliant les occasions de se rencontrer et d'échanger avec vous.

Merci pour votre appui.

Bonjour à vous !

Venez vous procurer des légumes de toutes sortes chez Potager Huard, situé sur le Ch. Thibault (Rang 1) à Saint-Elzéar.

Nous cultivons de façon écoresponsable et notre objectif premier est de faciliter l'accès à des produits locaux.

Pour connaître les disponibilités, il est possible de suivre la page Facebook de Potager Huard et de communiquer avec nous par Messenger ou par téléphone.

Au plaisir de vous rencontrer !

Katrine & Philippe
418 945-2161



Marchés publics et autocueillette au Témiscouata

La MRC de Témiscouata vous invite à visiter ses marchés publics !

Marché Gourmand Desjardins du Témiscouata
1171, av. de l'Accueil, Dégelis
Les dimanches du 10 juillet au 18 septembre
10h à 14h
Pour information : 418-714-5107

Marché public de Squatec
Rue St-Michel, Saint-Michel-du-Squatec
Les samedis du 25 juin au 1er octobre
10h à 15h
Pour information : 418-855-2068

Marché public de Lac-des-Aigles
95, rue Principale, Lac-des-Aigles
Les samedis du 23 juillet au 3 septembre
10h à 12h
Pour information : 418-318-7980

Les Marchés du Parc
Parc Clair Soleil, rue Commerciale Témiscouata-sur-le-Lac
Dimanche, 28 août et samedi, 17 septembre
10h à 15h
Pour information : 418-854-2116 poste 294

MRC de Témiscouata

L'autocueillette au Témiscouata

FRAMBLEU OUELLET
413, chemin Thibault
Saint-Elzéar-de-Témiscouata
418-854-5745

LES FRUITS NORDIQUES
162, rue Principale
Saint-Eusèbe
418-860-9310

JARDINS DU TÉMIS
215, 2e Rang
Dégelis
418-853-6363 - 418-894-4900

VERGER PATRIMONIAL DU TÉMISCOUATA
656, rang Notre-Dame-des-Champs
Pohénégamook
418 854-0720, poste 2350

LE VALLON BLEU
23, route 295
Lejeune
418-855-5368

MRC de Témiscouata

IMPORTANT : Veuillez appeler avant de vous rendre sur place, afin de vous assurer de la disponibilité des fruits.

Août 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Sam edi
	1	2 19h Biblio	3 16h à 18h Marché mobile	4	5	6
7	8 19h Séance du conseil	9	10 16h à 18h Marché mobile	11	12	13
14	15	16 19h Biblio	17 16h à 18h Marché mobile	18	19	20
17	18	23 19h Biblio	20 16h à 18h Marché mobile	21	22	23
24	25	26	27 16h à 18h Marché mobile	28	29	30
31						

Septembre 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Sam edi
				1	2	3
4	5 Fête du travail	6 13h Biblio 19h Séance du conseil	7 16h à 18h Marché mobile	8	9	10
11	12	13 19h Biblio	14 16h à 18h Marché mobile	15	16	17
18	19	20 13h Biblio	21 16h à 18h Marché mobile	22	23	24
25	26	27 19h Biblio	28 16h à 18h Marché mobile	29	30	31